

M. de Gasparin, la publication attendue de l'étude de M. Bresson parachèvera l'œuvre, elle est faite avec ce soin consciencieux et honnête que M. Bresson apportait dans ses travaux.

L'empereur Adrien, sur la demande des conservateurs des eaux, aura sans doute rendu son ordonnance, dont l'inscription a été trouvée le long de l'aqueduc du Chagnon, pour empêcher les paysans de l'époque de mettre en culture les terres, sinon à une certaine distance, mais cela ne prouve rien en ce qui concerne la date de construction de cet aqueduc (M. Steyert, pages 261, 265, 266).

VI

En ce qui concerne l'aqueduc des bords du Rhône, M. Steyert aurait pu ne pas douter de la véracité du dessin du radier de la prise d'eau au point 13 + 400 du service de la navigation ; le relevé de ce plan a été fait, en temps d'eaux basses, par une équipe sous notre direction, composée de M. Dusert, directeur de l'usine hydraulique de Saint-Clair, un chef mécanicien, un menuisier et un maçon. L'équipe était munie des instruments nécessaires, y compris même les bottes d'égoutier ; le banc de terre qui masquait l'entrée des galeries venait d'être emporté par une crue du Rhône, et là où il était impossible de pénétrer, on perçait les voûtes au burin dit pistolet, pour y passer une tringle de fer qui descendait jusqu'au radier ; ce fut pour nous tous, une journée de récréation, quasi une fête.

VII

M. Steyert n'a pas subi des idées préconçues, mais, subjugué par les dessins du calque qu'il avait en main, il a tenu